



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **Séance du 6 octobre 2021**

COMPTE RENDU

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le 6 octobre à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique, IZARD Julien, LUCAS André, MAS Bernard, MARCO Claude, MIRABILLE Noelle, SIMON Jennifer, SURRE Line.

Absents excusés : MM MARQUET Nathalie.

Convocation en date du 30 septembre 2021

Présents 13, absents excusés 1.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Madame CALON Mauricette est désignée secrétaire de séance.

Le PV de séance du 26/08/2021 est approuvé à l'unanimité.

024/2021 COMMUNAUTE DE COMMUNES – PARTICIPATION FINANCIERE SCHEMA EAUX PLUVIALES

Monsieur le Maire rappelle que la communauté de communes porte l'étude d'élaboration du schéma des eaux pluviales des communes.

Le devis des études est de 364 275€ HT subventionné à 50% par l'agence de l'eau. Le solde est payé à 50% par la communauté et à 50% par les communes

Pour POUZOLLES, l'étude s'élève à 16 500 € dont 4 125 € à verser à la communauté en 2022.

Le conseil approuve à l'unanimité.

025/2021 REFECTION VOIRIE VILLAGE

Les devis ont été reçus

Chemin des rouyères	18 025.50	entreprise COLAS
Impasse des palmiers	7 572.00	entreprise COLAS
Rue de la forge	10 140.00	entreprise COLAS
Rue du Crès	3 270.00	entreprise COLAS

Le conseil approuve à l'unanimité les 4 devis.

026/2021 ECLAIRAGE PUBLIC : CHOIX ENTREPRISE

Le contrat avec SEEG arrive à échéance. 3 entreprises ont été consultées pour la maintenance de l'éclairage public.

Pour l'entretien du parc composé de 355 points lumineux dont 272 à lampes à décharges ou tubes et 83 à technologie leds, la maintenance préventive est estimée à :

CITELUM	7 925€ /an
ALLEZ	8 852€ /an
RSE	6 671€ /an

Le conseil choisit à l'unanimité l'entreprise RSE.

027/2021 ECLAIRAGE PUBLIC : PROGRAMME DE RENOVATION

Monsieur le Maire a demandé un devis pour un programme de remplacement annuel de 15 lanternes d'éclairage public sur le village.

Le devis présenté par la société RSE s'élève à la somme de 12 885.75€ HT.

Il propose au conseil de demander une subvention à Hérault Energie pour bénéficier d'une subvention.

Le conseil approuve à l'unanimité et suggère d'établir un plan plus général sur la rénovation de l'éclairage public.

028/2021 TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire expose que l'entretien des espaces vert est chronophage pour les agents municipaux. Il propose de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet non titulaire de 21 heures hebdomadaires et de recruter un agent dédié à cette tâche. Le poste d'adjoint technique à temps non complet non titulaire de 20 heures hebdomadaires sera supprimé.
Le conseil approuve à l'unanimité.

029/2021 SUBVENTION GEL 2021

Le Département de l'Hérault a mis en place un fonds départemental de soutien aux viticulteurs sinistrés, géré par la chambre d'agriculture. Le principe de participation du bloc communal a été validé. Le Maire propose que la commune verse 0.5€ par habitant, soit 600 euros.
Le conseil approuve à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Ecole : la directrice demande à la mairie soit d'augmenter la participation de 60€ par él

ERROR: syntaxerror
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK: